FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ■ NON

ORGANISATION DU TRAVAIL ET COHÉSION D'ÉQUIPE

OBJECTIFS

> Travailler **ensemble avec succès,**

> Développer son relationnel et **optimiser son organisation** de travail en élevage.

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice et expert dans le domaine de l'élevage et compétences en relations humaines

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> 24 avril 2026
> INTERFACE ELEVAGE 64410 Arzacq
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

ORGANISATION DU TRAVAIL ET COHÉSION D'ÉQUIPE

COMMUNICATION - RELATIONNEL - ORGANISATION

PROGRAMME

Jour 1 : Optimiser l'organisation du travail

> Travailler ensemble, les forces et limites des situations
> Gestion du temps et des priorités ; améliorer votre système
> Méthodes pour renforcer l'efficacité collective
> Savoir gérer en situation de stress

Jour 2 : Favoriser l'aspect relationnel

> Méthode pour pratiquer une écoute active
> Bases d'une communication efficace
> Anticiper les différents conflits, apprendre à désamorcer une situation en cas de blocage
> Outils pour retrouver l'harmonie des échanges

Demi-journée 3 : Valoriser ses compétences sur votre lieu de travail

> Séance individuelle en exploitation, mise en situation sur l'organisation et le relationnel du participant dans le collectif de travail (écoute, confrontation, anticipation/gestion des conflits...)

DURÉE
1 À 2 JOURS
(7 À 14 HEURES)

PUBLIC
AGRICULTEURS ET SALARIÉS AGRICOLES

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, QUIZ, EXERCICE EN PETITS GROUPE, ÉCHANGES ENTRE PAIRS

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT DE FORMATION ET QCM EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.